

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires étrangères

Mercredi
10 février 2010
Séance de 16 h 30

Compte rendu n° 41

SESSION ORDINAIRE DE 2009-2010

– Audition, ouverte à la presse, et conjointe avec la commission des affaires culturelles et de l'éducation, de Mme Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco..... 2

**Présidence
de M. Axel
Poniatowski, *président
de la commission des
affaires étrangères et
de M. Christian Kert,
vice-président de la
commission des
affaires culturelles et
de l'éducation***



**Audition, conjointe avec la commission des affaires culturelles et de l'éducation, de
Mme Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO**

La séance est ouverte à seize heures trente-cinq.

M. le président Axel Poniatowski. Je vous remercie, Madame la directrice générale, d'avoir accepté l'invitation conjointe de nos deux commissions.

Comme vous pouvez aisément l'imaginer, nous sommes particulièrement attentifs, en France, État du siège de l'UNESCO, au fonctionnement de cette grande organisation onusienne pour l'éducation, la science et la culture. Aussi avons-nous suivi avec beaucoup d'intérêt et un certain malaise la campagne qui a précédé votre désignation et menacé la réputation de l'UNESCO. L'organisation a besoin de retrouver sa sérénité, et aussi du souffle, souffle que vous allez sûrement lui redonner. Dès votre entrée en fonction, vous avez lancé un audit de l'organisation ; qu'en attendez-vous, et à quelle échéance ? S'agit-il d'une pratique courante au sein des institutions de l'ONU ?

Nous sommes également très attentifs au rayonnement des textes phares de l'organisation que sont notamment les conventions relatives au patrimoine mondial, au patrimoine culturel immatériel et à la diversité des expressions culturelles. L'année 2010 a été proclamée Année internationale du rapprochement des cultures ; vous nous exposerez sans doute vos priorités dans ce domaine, où le dialogue est fondamental.

Mais l'action de l'UNESCO ne se limite pas au champ culturel, et vous entendez accorder une attention particulière au développement. Vous avez annoncé votre intention de mobiliser l'UNESCO pour la réalisation des objectifs du millénaire. Comment entendez-vous mener cette action au sein du système onusien ? De façon plus générale, comment mieux identifier l'action et le positionnement de votre organisation ? Nous vous entendrons avec intérêt nous exposer vos projets et vos priorités.

Mme Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO. Je suis très honorée de me trouver parmi vous aujourd'hui.

Permettez-moi tout d'abord de rappeler que, depuis la création de l'UNESCO il y a plus de soixante ans, l'excellence des relations entre notre Organisation et son pays hôte, la France, ne s'est pas démentie. J'ai à cœur de renforcer encore cette proximité de pensée et d'action. Depuis ma prise de fonctions, j'ai déjà eu un nombre important de rencontres avec des personnalités politiques françaises, parmi lesquelles Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, et M. Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication. Ces rencontres nous ont permis de stimuler le partenariat de qualité qui lie la France et l'UNESCO dans bien des domaines. Nous partageons le même engagement en faveur du multilatéralisme, seule manière de répondre aux défis de l'époque.

Plus d'un demi-siècle après la création de l'UNESCO, il est étonnant de constater à quel point son Acte constitutif demeure actuel. Permettez-moi de citer un bref extrait de notre texte fondateur : « Une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples [...], par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. »

La crise actuelle, multiforme, ne laisse personne indemne. J'ai l'intime conviction que, si l'état de vulnérabilité de notre monde nous impose de repenser les fondations du système en vigueur, le dynamisme de notre temps nous donne l'espoir de trouver les réponses adéquates.

C'est ma vision d'un nouvel humanisme, qui s'est façonnée au fil de mon parcours international et diplomatique. Par l'histoire de mon pays, la Bulgarie, multiculturel, multiethnique et multi-religieux, et par mes missions dans le monde, j'ai acquis la certitude que le développement, l'éducation, un autre regard vers la nature et le changement climatique, l'accès à l'éducation, le respect de la diversité et l'égalité des sexes sont au cœur de l'humanisme d'aujourd'hui. Le mandat de l'UNESCO porte sur tous ces objectifs ; c'est donc, en soi, un programme humaniste.

Revoir l'ordre de priorité de nos valeurs est une urgence absolue. Comme l'a exprimé le grand intellectuel Joseph Ki Zerbo, « le monde des valeurs est une immensité qui dépasse de loin le monde matériel. »

L'une de ces valeurs fondamentales, c'est la solidarité. Elle s'est manifestée dans toute sa force à la suite du terrible séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier. Nous avons tous réagi immédiatement. Dans les heures qui ont suivi le cataclysme, l'UNESCO a créé une cellule de crise ; je vous exposerai tout à l'heure l'action concrète mise en œuvre par l'UNESCO pour reconstruire l'enseignement et la culture en Haïti.

De manière générale, je veux que l'UNESCO donne un nouvel élan à la solidarité internationale ; je suis persuadée que nous n'avons pas d'autre moyen de penser et d'agir face aux immenses défis auxquels nous sommes confrontés.

Pour moi, le second pilier de l'humanisme du XXI^e siècle, c'est la tolérance, c'est-à-dire le respect de l'autre, des autres. Cela signifie qu'il faut connaître et comprendre - comment peut-on respecter ce que l'on ignore ?

La paix n'est pas un concept idéalisé. Elle se décline en actions pragmatiques, et l'on tend vers la paix en mettant en œuvre des projets concrets qui apportent des solutions sur le terrain. Cette paix aux accents réalistes se construit jour après jour.

Or, toutes les questions auxquelles notre société planétaire doit apporter des réponses sont liées : on ne peut dissocier illettrisme, pauvreté, réchauffement climatique, difficultés économiques et perte de biodiversité. Une approche multidisciplinaire est nécessaire, et l'UNESCO est l'unique agence des Nations Unies ayant un mandat pluriel, qui lui permet d'aborder ces défis de manière intégrée, en utilisant son savoir-faire et son expérience dans quatre domaines précis : l'éducation, la science, la culture et la communication.

C'est pourquoi, dès mon entrée en fonctions, j'ai déployé tous mes efforts pour redonner à l'UNESCO une place stratégique au sein du système des Nations Unies. Mes rencontres avec le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, il y a deux semaines, et avec de nombreuses autres personnalités telles que M. Dominique Strauss-Kahn au Fonds monétaire international et Mme Helen Clark au Programme des Nations Unies pour le développement, m'ont permis de mener à bien cette action. Je porte haut et fort le message que le développement est un processus holistique dont l'éducation, la science et la culture sont des composantes incontournables.

Je me concentrerai aujourd'hui sur l'éducation et la culture. L'éducation doit être au centre de la relance économique et de toutes les politiques de développement. L'éducation pour tous est la priorité de notre Organisation, agence pilote dans ce domaine au sein des Nations Unies. L'éducation est un droit fondamental, et c'est le moyen le plus puissant pour parvenir à réduire la pauvreté.

Le mois dernier, à New York, j'ai présenté aux côtés de Ban Ki-moon le rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous. La conclusion en est malheureusement que nous sommes loin d'avoir atteint nos objectifs pour l'éducation de base. J'ai donc la ferme intention de renforcer notre plaidoyer à ce sujet auprès des donateurs, en particulier le G8 et le G20.

Une autre de mes priorités absolues est de mettre résolument l'accent sur l'éducation des filles. L'égalité entre les sexes est pour moi un objectif central. Les femmes représentent la moitié de l'humanité et le monde a besoin de toute la puissance de leur contribution à l'avancement de la société. Or le dernier rapport mondial montre que le monde compte 760 millions d'analphabètes, dont les deux tiers sont des filles et des femmes. Il y a là un immense défi à relever.

J'en viens à la culture. Comme vous le savez, l'UNESCO privilégie une vision de la culture à la fois réaliste et large, sans *a priori*. La culture émane de chacun de nous, elle est multiple, en perpétuel devenir et non hiérarchisée. Dans le domaine de la culture, le rôle de l'UNESCO est très vaste. Il couvre à la fois le passé et le présent, la protection des bâtiments, celle du patrimoine immatériel et des langues, la promotion et le développement des industries culturelles et de la création contemporaine. Comme je vous l'ai dit, j'entends également parvenir à ancrer fermement la culture au cœur du développement.

Pour mettre en œuvre ces actions multiples, l'UNESCO est à la fois sur le terrain de la recherche et de l'échange et sur le terrain du droit. Nous disposons d'un socle très solide d'instruments juridiques internationaux qui couvrent la plupart des domaines de protection de la culture. La Convention du patrimoine mondial de 1972, celle du patrimoine immatériel de 2003 ou celle qui concerne les expressions culturelles de 2005, pour n'en citer que trois, constituent des outils très importants qui, une fois ratifiés, ont force de loi. Je continuerai de promouvoir avec vigueur l'application de ces instruments juridiques.

Notre Organisation attache par ailleurs une très haute importance à la protection de la diversité culturelle, la somme incomparable de toutes les expressions culturelles du monde. C'est une richesse de tous les temps et de tous les lieux qui fondent notre mémoire. La diversité culturelle, c'est la cohérence de l'humanité. Pour la première fois, l'UNESCO a élaboré un rapport mondial sur la diversité culturelle, intitulé *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*, dont le lancement officiel aura lieu dans les semaines à venir. C'est un essai novateur pour élaborer des indicateurs sur la diversité culturelle. Un résumé de ce rapport est à votre disposition.

J'ai enfin la conviction que le dialogue est un puissant antidote aux méfiances et aux stigmatisations. Je lancerai dans quelques jours l'Année internationale du rapprochement des cultures, précisément dans le but d'engager des échanges qui aideront les peuples et les cultures à mieux se comprendre et à amorcer un virage en direction de la paix. J'ai également créé un Haut Panel sur la paix et le dialogue entre les cultures ; sa première réunion, qui aura lieu le 18 février, tend à ouvrir de nouvelles voies vers la paix au XXI^e siècle.

Mesdames et Messieurs les députés, vous qui avez un rôle privilégié à jouer pour faire passer des messages et des lois, je vous engage à soutenir les idéaux de l'UNESCO et je vous

en remercie. Je sais que la France, pays de la liberté et des droits de l'homme, et l'UNESCO, agence pour l'éducation, la science, la culture et la communication au service de la paix, vont poursuivre leur action conjointe, forts de liens resserrés et d'une vision partagée.

M. le président Axel Poniatowski. Je vous remercie, Madame, pour ces propos liminaires. Permettez-moi de vous poser à présent quelques questions. L'audit que vous avez lancé est-il une procédure habituelle au sein de l'ONU ? Qu'en attendez-vous ? La crise financière mondiale a-t-elle des conséquences sur le budget de l'UNESCO ? A-t-elle eu un impact sur les objectifs du millénaire en matière d'éducation et de scolarisation, notamment dans les pays les plus pauvres ? Si tel est le cas, l'UNESCO a-t-elle pris des mesures, ou compte-t-elle en prendre pour corriger cette situation ?

M. Paul Giacobbi. Vous avez lancé un audit de l'UNESCO. Cette initiative me paraît particulièrement bienvenue, car la réputation de l'Organisation est médiocre, sinon mauvaise, en termes de gestion, de gestion du personnel ou d'efficacité. La France contribue largement au budget de l'UNESCO au fil des ans, notamment en finançant les travaux de rénovation du siège à hauteur de 30 millions d'euros. Ces travaux ont fait l'objet d'un audit de la Cour des comptes dont j'ai les conclusions sous les yeux. Si cet audit concernait des travaux faits en France par une autorité publique, la Cour des comptes aurait transmis son rapport au procureur de la République, une enquête approfondie aurait lieu, qui aboutirait à des poursuites pénales. Comment, Madame, comptez-vous rendre à l'UNESCO sa dignité et sa pleine efficacité ?

Mme Chantal Bourragué. Vous avez parlé de solidarité internationale ; pouvez-vous préciser quelles actions concrètes mène l'UNESCO à Haïti ? Dans un autre domaine, qu'en est-il du renforcement de l'égalité entre les garçons et les filles en matière d'éducation ? Outre qu'elle ne parvient manifestement pas à éliminer la pauvreté, la communauté internationale ne sait pas non plus rapprocher le niveau d'éducation des filles de celui des garçons. L'échec est patent depuis de trop longues années. N'est-il pas temps, pour améliorer l'efficacité de l'action de votre organisation et pour atteindre les objectifs du millénaire, de définir de nouvelles méthodes d'action, éventuellement appuyées par des mesures législatives et un changement de gouvernance dans les pays où intervient l'UNESCO ?

Mme Irina Bokova. Il convient de distinguer l'audit extérieur auquel l'UNESCO se soumet depuis des années et l'évaluation que j'ai lancée. Ces dernières années, c'est la Cour des comptes française qui auditait l'Organisation. Je saisis cette occasion pour rendre hommage à la mémoire de Philippe Séguin, et pour dire tout l'intérêt des observations et des recommandations formulées par la Cour des comptes sous sa présidence. Ces remarques ont concerné en particulier la rénovation du siège ; à l'époque, je ne dirigeais pas encore l'UNESCO, mais j'ai bien entendu pris connaissance du dossier.

À mon arrivée, j'ai lancé d'autre part une évaluation de l'Organisation. Elle a commencé il y a deux mois, après que la décision a été prise par la Conférence générale sur proposition du conseil exécutif. L'évaluation est conduite par une équipe internationale extérieure à l'UNESCO. L'objectif est d'analyser la place de l'UNESCO au sein de l'ONU ; de déterminer si l'action de l'Organisation correspond bien à son mandat ; de définir si elle répond aux exigences des pays membres ; d'apprécier comment les résolutions et les décisions de la Conférence générale et du conseil exécutif sont mises en œuvre par le secrétariat général. J'attends avec une grande impatience les conclusions de cette évaluation ; elles me permettront de renforcer ma stratégie de réforme de l'Organisation, pour la mettre mieux en adéquation avec son temps. Les experts désignés pour procéder à l'évaluation ont commencé leurs travaux au siège ; ils vont maintenant se rendre dans nos bureaux hors siège.

Pour l'UNESCO, l'impact de la crise financière est avéré. Notre budget bisannuel, approuvé par la Conférence générale en octobre 2009, n'est même pas fondé sur une croissance zéro : il a diminué, et s'est établi à quelque 650 millions de dollars pour deux ans, ce qui est très modeste au regard de nos ambitions et de nos projets et de la taille de l'Organisation, qui compte 63 bureaux hors siège, 7 grands instituts et un grand réseau d'activités. Mais le réalisme nous impose d'admettre qu'il ne nous est pas possible en ce moment de demander aux Etats membres un budget plus étoffé.

Une autre raison explique la modestie de notre budget, c'est que 44 % seulement des contributions versées par les États membres au budget de l'UNESCO sont considérés comme constituant de l'aide publique au développement. Je tiens cette proportion pour insuffisante, et je me suis déjà entretenue de cette question avec le Secrétaire général de l'OCDE, car c'est le Comité d'aide au développement de cette organisation qui détermine ce pourcentage.

Le financement de nos programmes se fait aussi par des ressources extrabudgétaires, qui s'élèvent à environ 300 millions de dollars par an, mais l'accroissement des financements extrabudgétaires exerce une pression à la baisse sur le budget ordinaire. Dans ces circonstances, il faut réduire les coûts administratifs de l'Organisation pour transférer des ressources vers les programmes d'action. C'est ce que souhaitent les pays membres. J'ai déjà engagé des efforts en ce sens et je continuerai de réformer l'UNESCO.

Sans aucun doute, la crise financière a des conséquences très négatives sur l'éducation et la scolarisation. Le rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous était intitulé cette année « Atteindre les marginalisés ». Les données qu'il met en lumière sont très alarmantes pour ce qui concerne l'éducation des filles. Il convient de concentrer les efforts en direction des populations les plus vulnérables que sont les minorités et les enfants des familles pauvres. Mais les plus vulnérables des vulnérables sont les filles, et ce sont elles qui souffrent le plus de la crise. Je vais donc lancer une nouvelle initiative en faveur de l'éducation des filles, pour laquelle j'ai déjà reçu le soutien de plusieurs États. J'ai en particulier abordé la question avec Mme Hillary Clinton. Il me semble très important que la nouvelle administration américaine s'implique davantage dans les travaux de l'UNESCO qu'elle ne l'a fait au cours de la décennie écoulée.

J'en viens à la réforme de l'Organisation. Vous avez indiqué que sa réputation est perfectible ; il importe donc de la rendre plus efficace, plus ouverte et plus transparente et de la recentrer sur les quatre domaines d'activité qui constituent son mandat. Pour cela, il faut réformer l'administration. C'est une tâche difficile et de grande envergure. J'ai déjà créé plusieurs *task forces* à cet effet. La plus importante se concentre sur la gestion, l'administration, les opérations et les ressources humaines. Une adresse électronique a été créée, vers laquelle convergent les suggestions des membres du personnel, qui sont nombreux à vouloir favoriser l'efficacité de l'Organisation. Nous analyserons tout ce qui nous sera soumis et je soumettrai des propositions de réforme de l'administration au conseil exécutif lors de sa prochaine réunion, début avril. Je souhaite mettre l'administration en ordre de marche et, en particulier, obtenir de tous une mobilité qui n'est pas dans la culture actuelle de l'institution. Ainsi, certains fonctionnaires en poste depuis vingt ans à l'UNESCO ne se sont jamais rendus dans aucun des pays dans lesquels nous intervenons. Il est indispensable que nous nous rapprochions du terrain, ce qui suppose un changement d'état d'esprit.

L'éducation est, pour moi, la priorité absolue. Or, si l'on entend un grand nombre de déclarations à ce sujet, il manque une volonté politique forte, comme on le constate à la lecture de l'ordre du jour des grandes réunions internationales. De fait, l'éducation n'apparaît pas au nombre des priorités du G20. Il en résulte qu'au moment où se prépare la réunion de

septembre 2010 destinée à passer en revue les progrès réalisés vers les objectifs du millénaire pour le développement, force est de constater que nous ne parviendrons pas, en 2015, au résultat que se sont fixé les Etats : assurer l'éducation primaire pour tous. D'une part, certains pays qui accusent un grand retard en ce domaine sont maintenant frappés par les effets de la crise ; d'autre part, nous sommes absents d'autres pays qui font de grands efforts.

L'UNESCO et la Banque mondiale ont mis au point la *Fast track initiative pour l'éducation pour tous*. Nous entendions recueillir des ressources très importantes pour créer un fonds mondial en faveur de l'éducation ; malheureusement, ce résultat n'a pas été atteint. Il faut impérativement mobiliser toutes les énergies et je m'y emploie. Ainsi, lorsque je me suis rendue à Washington, j'en ai eu des entretiens à ce sujet avec la Banque mondiale, le FMI et de nombreux dirigeants. L'éducation est cruciale pour le développement. Comment peut-on s'attendre à ce que des populations majoritairement analphabètes – les femmes particulièrement - puissent prendre conscience des changements nécessaires pour parvenir au développement durable ? Les problèmes auxquels nous devons faire face sont multiples, mais nous devons impérativement nous concentrer sur cet objectif.

J'en viens à Haïti, dont le malheur est celui de toute l'humanité. C'est aussi un grand malheur pour l'UNESCO, très impliquée à Haïti, pays qui participe par ailleurs au projet « La Route de l'esclave ». Trois projets destinés à remettre sur pied les services d'éducation ont été lancés au sein de l'ONU à l'initiative de l'UNESCO. Le ministère de l'éducation d'Haïti fonctionne grâce à l'UNESCO qui lui a offert ses locaux et toute l'infrastructure nécessaire. Nous avons aussi dépêché dix experts chargés d'évaluer l'état du patrimoine historique haïtien, des objets culturels, des musées et des sites inscrits au patrimoine mondial en Haïti. J'ai demandé à M. Ban Ki-moon de favoriser le vote par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution interdisant temporairement le commerce ou le transfert des biens culturels haïtiens, et grâce à nous, les forces des Nations Unies protègent les sites culturels du pillage. Le 16 février, j'organise au siège de l'UNESCO une réunion d'experts pour la création d'un comité international de coordination destiné à définir un programme de réhabilitation du patrimoine culturel haïtien. Mme la ministre de la culture d'Haïti y participera ; je m'en félicite, car c'est par le biais de la coopération avec les autorités haïtiennes que nous travaillerons le plus efficacement.

M. Jean-Claude Guibal. Dans l'attente des conclusions de l'audit que vous avez lancé, pouvez-vous nous dire quelle appréciation vous portez, à titre personnel, sur la capacité d'intervention de l'UNESCO ? Selon vous, la globalisation économique est-elle facteur d'entropie ou permet-elle de mieux faire respecter la diversité culturelle ? L'UNESCO peut-elle mieux ou moins bien influencer les politiques d'éducation et les politiques culturelles des nations qu'elle pouvait le faire dans les années qui ont suivi sa création ?

M. Jean-Jacques Gaultier. Je me réjouis, Madame, de votre présence parmi nous. J'en avais exprimé le vœu auprès de Mme Tabarot, présidente de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation et il me semblerait intéressant que nous puissions aussi aller visiter le siège de l'UNESCO.

Vous avez décrit le malheur qui a frappé Haïti comme étant le malheur de toute l'humanité. J'en suis d'accord et je pense comme vous qu'il faut, bien sûr, reconstruire le système éducatif de ce pays blessé.

Mais qui dit éducation dit aussi devoir de mémoire, et ce devoir s'impose à tous. Dans un tout autre domaine, en ce 65^e anniversaire de la libération des camps de concentration, il faut transmettre aux jeunes générations le souvenir de ce qui a eu lieu. Or, le camp

d'Auschwitz-Birkenau tombe en ruines et, si rien n'est fait, ce site va disparaître. Il est indispensable de continuer à rappeler ces morts aux vivants, mais l'on ne peut faire porter à un seul pays, la Pologne, le poids de cette rénovation. Qu'en pensez-vous ?

M. Rudy Salles. Je préside le Parlement de la Méditerranée, qui a désormais le statut d'observateur auprès de l'ONU. J'ai souhaité vous rencontrer pour discuter avec vous de l'éventualité que l'UNESCO devienne observatrice auprès du Parlement de la Méditerranée. La Méditerranée est souvent vue comme une ligne de fracture ; pour notre part, nous voulons en faire un trait d'union. Quelle est votre vision ?

M. Lionnel Luca. Comme mon collègue Guibal, je m'interroge sur les moyens effectifs dont vous disposez pour mener une politique active et concrète. Au cours des années 1950, l'UNESCO a mené une flamboyante politique volontariste, qui s'est progressivement écornée et rabougrie. Je souhaite, Madame, que vous parveniez à redonner à l'UNESCO toute sa dimension, mais vous allez vous heurter à la réalité.

Ainsi, vous avez souligné toute l'importance de l'éducation des filles ; mais comment parviendrez-vous à faire passer ce message dans les pays qui pratiquent un obscurantisme tranquille ? Utiliserez-vous les médias ? Vous tournerez-vous vers les ONG ?

S'agissant de la protection du patrimoine de l'humanité, mon expérience à la présidence du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur le Tibet m'a montré que, parce qu'elle a une économie prospère, la Chine peut se permettre, prétextant « le progrès », de raser des villages et de réduire à néant des quartiers entiers de la ville de Lhassa sans que l'UNESCO intervienne ou même ne trouve quelque chose à redire !

Je souhaite donc que l'UNESCO retrouve une voix ; j'espère, Madame, qu'issue comme vous l'êtes d'un pays où la dictature a sévi, vous parviendrez mieux que quiconque à inspirer une politique fondée sur la tolérance, le respect et la démocratie.

Mme Irina Bokova. Vous m'avez interrogée sur l'évolution du rôle de l'UNESCO depuis l'après-guerre. Bien que le monde ait beaucoup changé, que nous soyons confrontés à de nouveaux défis et que le contexte de nos interventions ait été modifié, le mandat de l'organisation – éducation, science et culture – demeure pleinement d'actualité. Il trouve même une pertinence nouvelle au regard de nouveaux défis comme le changement climatique, sur lequel, il y a quelques années seulement, on considérait que l'UNESCO n'avait pas son mot à dire, ce qui n'était pas vrai, dans la mesure où nous avons mission dans le domaine de la science. J'ai donc lancé lors du sommet de Copenhague une initiative sur le sujet. Notre commission intergouvernementale océanographique, créée dès 1960, a mis au point une méthode de détection des tsunamis et un dispositif d'alerte précoce, utilisés pour la première fois lors du récent tsunami aux Îles Salomon : des vies ont ainsi pu être sauvées. Nous pouvons de même apporter un regard nouveau en matière de préservation de la biodiversité ou de parcs naturels.

En matière culturelle aussi, le rôle de l'UNESCO a évolué. Nous nous battons aujourd'hui pour la sauvegarde de la diversité culturelle, contre l'uniformisation induite par la globalisation. L'UNESCO a un rôle capital à jouer dans le contexte de la mondialisation, que ce soit pour contribuer à la préservation de la diversité culturelle ou privilégier les approches interdisciplinaires. L'élan peut vous paraître avoir faibli depuis l'après-guerre, mais il faut tenir compte du fait que les agences internationales sont aujourd'hui beaucoup plus nombreuses à intervenir. L'UNESCO n'en demeure pas moins incontournable.

Un autre changement, c'est que nous avons à travailler avec de nouveaux partenaires, comme les ONG et les médias. A mon avis, nous ne collaborons pas encore assez avec les parlementaires des différents pays. La réunion, aujourd'hui organisée avant chaque Conférence générale, n'est pas suffisante pour faire passer notre message. L'un de nos objectifs est donc de renforcer notre collaboration avec les Parlements nationaux. Je serais bien entendu très honorée d'inviter les membres de vos deux commissions à visiter le siège de l'institution à Paris, comme vous en avez formulé le souhait, monsieur le député. Ce pourrait être l'occasion d'organiser un débat et de vous convier ensuite à déjeuner. Je suis à votre disposition, messieurs les présidents, pour trouver le moment le plus opportun.

S'agissant du 65^e anniversaire de la libération des camps, je viens de participer à une réunion sur le projet Aladin de la Fondation pour la mémoire de la Shoah. Une grande manifestation est organisée chaque année à l'UNESCO en partenariat avec le Mémorial de la Shoah, le CRIF et d'autres associations représentant la communauté juive. J'ai le projet d'une visite à Auschwitz, à laquelle je convierai les ambassadeurs des différentes régions car je crois important que tous les pays du monde se sentent concernés, pas seulement les pays européens ou les pays arabes. Il faut conserver la mémoire des camps et de la Shoah. Nous y travaillons, notamment au travers de programmes éducatifs et de l'élaboration d'outils à l'intention des enseignants pour l'enseignement de la Shoah, comme nous en avons diffusé récemment à la suite d'un colloque qui s'est tenu en Afrique. Nous allons également nous associer à la campagne lancée pour trouver les financements nécessaires à la sauvegarde du site d'Auschwitz-Birkenau, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité. Soyez assurés que c'est un sujet auquel je suis particulièrement sensible.

La Méditerranée est un autre sujet très important. En tant qu'ambassadeur de Bulgarie en France, accompagnant le président bulgare, j'ai assisté au sommet de Paris pour la Méditerranée, organisé par les présidents Sarkozy et Moubarak. L'UNESCO a un rôle très important à jouer car ses champs d'intervention – éducation, science, culture – recourent ceux du futur projet d'Union pour la Méditerranée. Reste à voir comment nous pouvons coopérer efficacement aux divers projets. Notre bureau du Caire a beaucoup travaillé sur des projets communs. Une certaine visibilité politique fait toutefois encore défaut.

Pour ce qui est de nos relations avec les médias, notamment lorsqu'il s'agit de sauvegarde du patrimoine, je ne nie pas qu'il y ait parfois des difficultés et même des débats très animés au sein de l'UNESCO – par exemple dans le cas de la Chine et du Tibet, que vous avez évoqué, monsieur le député –, comme dans toutes les agences des Nations unies d'ailleurs. En tant que directrice générale, il ne m'appartient pas de prendre parti. Mais il est clairement dans le mandat de l'UNESCO de défendre la liberté d'expression. Et sur ce point, je n'hésite jamais à condamner les atteintes qui peuvent y être portées, notamment vis-à-vis des journalistes.

M. Jean-Marc Roubaud. La vocation internationale de l'UNESCO ne peut pas ne pas poser de problèmes lorsqu'il s'agit de définir des politiques éducatives et culturelles. Quels grands axes privilégiez-vous pour l'élaboration de ces politiques ?

Par ailleurs, le mode d'organisation actuel de l'UNESCO, avec de très nombreux bureaux de par le monde, induit des frais de fonctionnement élevés, au détriment des capacités d'intervention. Dans le cadre d'une modernisation de l'institution, ne conviendrait-il pas de le revoir ?

M. Jean-Pierre Dufau. Madame la directrice générale, vous avez évoqué la nécessité de repenser le système de pensée dominant, parlé de « nouvel humanisme » et souligné

l'importance de la diversité culturelle. Je sais que le cas de l'Afrique est au cœur des préoccupations de l'UNESCO. Ne pourrait-on pas expérimenter sur le continent africain, qui en aurait tant besoin, de nouvelles politiques de développement afin de mettre un terme à la prévalence du mode de développement unique qui, à l'instar de la pensée unique, semble s'être peu à peu imposé partout ? Est-il opportun que tous les pays cherchent à devenir le plus rapidement possible membres de l'OMC ou qu'on cherche à les y faire adhérer ? Ne pourrait-on pas faire de l'Afrique le lieu d'expérimentation du « nouvel humanisme » que vous avez appelé de vos vœux ?

Le respect de la diversité culturelle peut se heurter à celui de droits dits universels. Comment concilier les droits de l'homme et certaines pratiques culturelles rétrogrades sans susciter de conflits ? Comment faire évoluer les mentalités pour qu'*in fine* la notion de progrès prime sur le respect des traditions ? Tout est respectable, sauf la barbarie.

Mme Monique Boulestin. Parmi les missions de l'UNESCO figurent la défense et la promotion du patrimoine immatériel de l'humanité. Quelles sont vos priorités en ce domaine ? Quelles actions concrètes figurent déjà dans vos programmes pour la valorisation de ce patrimoine et son appropriation par le plus grand nombre sur tous les continents ?

M. Jean Glavany. L'UNESCO a traversé il y a quelques années une grave crise financière, pas seulement en raison des problèmes de gestion auxquels plusieurs de mes collègues ont fait allusion, mais aussi de retards dans le versement de leur contribution par de gros contributeurs, notamment les Etats-Unis. Cette difficulté a-t-elle été résolue ?

Enfin, votre élection, Madame la directrice générale, a eu lieu dans un contexte polémique, non d'ailleurs en raison de votre personne mais de celle de votre principal concurrent. Les conditions particulières de cette élection ont-elles laissé des traces dans le fonctionnement interne de l'institution ?

Mme Marie-Louise Fort. Je me suis réjouie, madame la directrice générale, de votre élection à la tête de l'UNESCO, pour vos innombrables et immenses qualités bien sûr mais aussi parce que vous étiez une femme. Je me suis un temps beaucoup investie dans les « clubs scolaires UNESCO ». Je sais que vous avez déjà rencontré nos ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que de l'éducation nationale. Dans le cadre de vos actions en faveur de la paix dans le monde et de la promotion d'un nouvel humanisme, comment comptez-vous mobiliser la jeunesse internationale ?

Mme Irina Bokova. Nous souhaitons mettre l'accent sur la réforme et la décentralisation. En effet, nos 53 bureaux de par le monde sont source de frais de fonctionnement importants. Mon prédécesseur, M. Matsuura, avait déjà commencé d'en diminuer le nombre. Il importe que nous soyons présents là où l'on a besoin de nous, et que nous puissions y déployer tous les moyens nécessaires. J'ai lancé une *task force* sur cet aspect organisationnel également. Ce travail prendra un certain temps et des propositions devraient être présentées d'ici la fin de l'année.

Vous avez posé, monsieur le député, une question difficile concernant l'Afrique. Tout d'abord, sachez que l'Afrique constitue, avec l'égalité des sexes, l'une des deux priorités transversales d'action de l'UNESCO. Nous souhaitons que le développement y soit plus équilibré, avec des sociétés moins inégalitaires et une meilleure gestion locale. Nous visons également à faire évoluer les mentalités, notamment pour que dans certaines sociétés, les droits de l'homme soient pleinement reconnus et mieux respectés. Aucun relativisme ne saurait justifier qu'il y soit porté atteinte. Sur ce point, nous pouvons nous appuyer sur des

documents ayant fait l'objet d'un consensus aux Nations-Unies, comme la déclaration de la Conférence de Vienne.

Je suis personnellement très attachée, madame la députée, à la protection du patrimoine culturel immatériel. La convention pour la sauvegarde de ce patrimoine, adoptée en 2003 et entrée en vigueur en 2006, qui vise à préserver ce qui fait l'identité de chaque peuple et même de chaque communauté, est précisément la réponse que l'UNESCO apporte à la globalisation. Le défi est immense. Un grand débat a lieu actuellement au sein de l'institution sur la pertinence d'inscrire le plus grand nombre possible de sites au patrimoine mondial ou au contraire de fixer des critères plus restreints. Il n'est pas encore tranché. Quoiqu'il en soit, le patrimoine culturel immatériel est une richesse qui s'ajoute au patrimoine culturel matériel et mérite d'être, au même titre, préservée.

Ma conviction est que les trois grandes conventions de l'UNESCO – pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel –, participant de la même préoccupation de lier culture et développement, doivent être regroupées sous cet angle. J'encouragerai ce mouvement, convaincue que la culture a un rôle déterminant à jouer pour aider au développement durable de chaque pays.

Les clubs scolaires Unesco constituent un réseau tout à fait particulier, dont tout le potentiel n'a pas encore été exploité. Nous disposons d'une plate-forme inter-sectorielle sur le thème de la jeunesse, qu'il faut ranimer. Nous avons commencé de le faire.

Quant à la polémique qui a pu entourer mon élection, elle n'a pas laissé de traces. Lors des élections au conseil exécutif pendant la Conférence générale, j'ai recueilli 166 suffrages – avec seulement sept voix contre et deux abstentions. Beaucoup de pays, y compris parmi ceux qui avaient milité pour l'élection de mon principal concurrent, M. Farouk Hosni, m'ont apporté leur soutien. J'ai réservé, ce qui n'est pas un hasard, ma première visite officielle, en décembre dernier, à l'Égypte. J'ai à cette occasion rencontré le président Moubarak et plusieurs ministres, dont le ministre de la culture. Tous m'ont réservé le meilleur accueil. Cette élection est désormais derrière nous ! Dès le départ, mon ambition a été de rassembler tous les pays membres autour de nos objectifs phares, dans le seul souci de l'efficacité de notre action. Nous sommes sur la bonne voie.

S'agissant du retard dans le versement des contributions, le problème est maintenant résolu. Concernant les Etats-Unis, l'accueil que j'ai reçu de leur part et le soutien qu'ils apportent désormais à l'institution dans tous ses champs d'intervention ont, je dois l'avouer, dépassé mes attentes. Les États-Unis ont significativement augmenté leur financement extra-budgétaire de certaines de nos activités, notamment dans le domaine de l'éducation où ils sont maintenant l'un des contributeurs les plus importants.

M. Christian Kert, vice-président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation. Il me reste, madame la directrice générale, à vous remercier au nom de nos deux commissions. Nous l'avons compris, vous êtes disposée à faire évoluer le mode d'organisation actuel, notamment territorial, de l'UNESCO. Vous voulez donner la priorité à l'éducation, mais aussi lutter contre la marginalisation de certaines catégories de population et préserver la diversité culturelle. Vous êtes animée de cette flamme indispensable pour éclairer l'avenir de l'humanité avec les moyens aujourd'hui à notre disposition.

Un mot sur Haïti. Le récent séisme qui a si tragiquement frappé l'île est venu nous rappeler que les catastrophes naturelles frappent beaucoup plus durement les populations les

plus démunies. Il y a là un vaste champ de réflexion, sur lequel nous pourrions travailler conjointement.

Comme vous, nous pensons que l'UNESCO ne sera grande que si elle parle à tous les hommes, quelle que soit leur condition à travers le monde. Nous vous remercions de nous avoir confortés dans cette conviction. Et puisque que c'est avec plaisir que vous nous invitez à visiter le siège de l'UNESCO, sachez que nos deux commissions seront très heureuses de répondre à cette invitation.

M. le président Axel Poniatowski. Je vous remercie à mon tour de votre présence aujourd'hui parmi nous, madame la directrice générale, et de votre invitation.

La séance est levée à 17 heures 40.

Membres présents ou excusés

Commission des affaires étrangères

Réunion du mercredi 10 février 2010 à 16 h 30

Présents. - Mme Martine Aurillac, M. Jean-Michel Boucheron, Mme Chantal Bourragué, M. Pascal Clément, M. Alain Cousin, M. Jean-Pierre Dufau, Mme Marie-Louise Fort, M. Paul Giacobbi, M. Jean Glavany, M. Jean-Claude Guibal, M. Patrick Labaune, M. François Loncle, M. Lionnel Luca, M. Axel Poniatowski, M. Jacques Remiller, M. Jean-Marc Roubaud, M. Rudy Salles

Excusés. - M. François Asensi, M. Loïc Bouvard, M. Hervé de Charette, M. Pierre Cohen, Mme Geneviève Colot, M. Michel Delebarre, M. Michel Destot, M. Jean-Pierre Kucheida, M. Jean-Paul Lecoq, M. Renaud Muselier, Mme Odile Saugues, M. Dominique Souchet, M. Michel Terrot